

La législation actuelle (Décret 2001-913 du 5 octobre 2001) prévoit que tous les équidés devront être identifiés avant le 31 décembre 2002. Cette identification, basée sur le signalement descriptif des marques naturelles de l'animal, pourra être complétée par une identification électronique. Les arrêtés d'application de ce décret sont actuellement en préparation et pourraient rendre obligatoire l'identification électronique de certains équidés.



santé équine

www.merial.com

L'identification électronique

■ Les avantages de l'identification électronique des équidés

Le transpondeur (ou "puce électronique") est implanté du côté gauche de l'encolure à proximité du ligament cervical. Sa longévité est supérieure à 20 ans. Sa petite taille (11 x 2,1 mm) lui assure une excellente tolérance. Le code unique à chaque transpondeur garantit l'unicité de l'identification. La présence du transpondeur permet une identification rapide et fiable de chevaux de robe identique, assure une parfaite traçabilité de l'animal ce qui représente un avantage primordial en matière de vol ou de fraude.

■ Indexel : le système français d'identification électronique

Le transpondeur Merial a été choisi, en France et dans plusieurs pays européens, pour la mise en place de l'identification électronique des équidés.

• Le transpondeur Indexel®

Il comporte une puce électronique ayant un code unique conforme à la norme ISO 11784 et une antenne miniature. Réalisé en verre biomédical, il est revêtu d'une cape antimigratoire BioBond® empêchant toute migration et assurant son enkystement au lieu d'injection.

• Le lecteur Indexel®

Conforme à la norme ISO 11785, il est multistandard et permet de lire les puces de différentes générations.

• L'injecteur

Sterile et à usage unique, Indexel® est prêt à l'emploi.

• La fiche d'identification

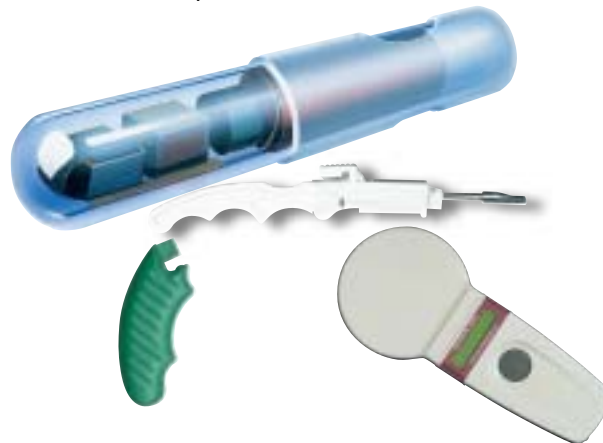
Livrée avec chaque transpondeur, elle doit être complétée après l'implantation et retournée aux services chargés de la gestion de la base de données nationale du SIRE (Haras Nationaux).

■ Les informations qui figurent sur la puce

Ce sont 15 codes alphanumériques qui sont enregistrés dans la puce électronique et qui apparaissent sur l'écran du lecteur. Plusieurs centaines de millions de codes différents sont ainsi disponibles.

■ La gestion des informations

L'établissement public Les Haras Nationaux établit et gère le fichier central zootechnique des équidés, par l'intermédiaire du SIRE (Système d'Identification des Equidés) BP 6 -19230 ARNAC POMPADOUR.



Pour en savoir plus sur l'identification électronique de votre cheval, demandez conseil à votre vétérinaire.

Indexel – 1er système européen d'identification électronique.
www.merial.com



santé équine
www.merial.com